

De l'asphalte vers un milieu de vie

En tant que collaboratrice à ce numéro de la revue *Urbanité*, j'ai rencontré deux municipalités qui ont choisi de mettre en œuvre le projet Sous les pavés du Centre d'écologie urbaine de Montréal. Le projet et l'expérience des municipalités sont relatés dans les prochaines lignes.

» PAULINE SALÛN

Les municipalités jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de solutions d'adaptation aux changements climatiques et de conditions qui permettent aux citoyens et aux organismes locaux d'y prendre part. Dans ce contexte, le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) a lancé en 2017 le projet Sous les pavés qui vise à déminéraliser à la main et de manière participative des espaces publics au Québec. La phase 2 du projet, menée de 2021 à 2024, comporte un volet municipal dont l'objectif est d'accompagner trois municipalités pilotes dans l'adaptation et l'implantation d'un programme Sous les pavés dans leur communauté.

Ainsi, dans un premier temps, je me suis entretenue avec Vincent Ouellet-Jobin, chargé de projets et développement au CEUM, et Marie Chochoy, conseillère en environnement à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour discuter des projets en cours au Québec dans le cadre du projet Sous les pavés. J'ai ensuite rencontré Jacinthe Campagna, conseillère municipale à la Ville de Shawinigan, qui nous a raconté pourquoi la Ville a choisi en 2019 de participer au projet afin de renaturaliser une partie du stationnement de son marché public.

Qu'est-ce que le projet Sous les pavés ?

Vincent Ouellet-Jobin : Sous les pavés est un projet qui vise à déminéraliser à la main et de manière participative des espaces publics et communautaires au Québec, en portant une attention particulière aux milieux de vie qui sont vulnérables aux effets des îlots de chaleur. Il engage les communautés et les citoyens à adopter des pratiques inspirantes d'adaptation aux changements climatiques.

Depuis 2017, 15 démarches participatives ont été menées dans 8 régions du Québec avec la collaboration de 11 partenaires locaux.

Pour la phase 2 du projet, le CEUM accompagne 12 organismes locaux dans la déminéralisation de 18 nouveaux sites dans 9 régions du Québec, ainsi que 3 municipalités dans l'adaptation et l'implantation d'une stratégie Sous les pavés dans leur communauté. Ces leaders ont la responsabilité de déminéraliser de façon participative un site d'au moins cent mètres carrés dans leur milieu. C'est dans le cadre de ce second volet municipal que le CEUM collabore avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pourquoi votre municipalité a-t-elle fait le choix de se doter d'une stratégie de déminéralisation participative ?

Marie Chochoy : La démarche est cohérente avec toutes les actions entreprises par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu depuis quelques années. La Ville a déjà conçu un plan de lutte contre les îlots de chaleur et le ruissellement. La démarche Sous les pavés s'inscrit dans la continuité de ce plan. En 2020, la Ville a entamé la démarche Apporte ta couleur pour une com-

munauté durable, qui a mené collectivement au développement de la Stratégie de développement durable 2030. Sous les pavés permet de répondre directement à des objectifs de déminéralisation, de verdissement et d'adoption de pratiques exemplaires de participation citoyenne.

Quelles sont les étapes à suivre pour y parvenir ?

VOJ : Le CEUM a d'abord sélectionné trois municipalités – Saint-Jean-sur-Richelieu, Sherbrooke et Boisbriand –, afin de leur offrir un accompagnement personnalisé sur une période de dix-huit mois qui les aidera à développer et à préparer le déploiement d'une stratégie de déminéralisation participative sur leurs territoires.

La collaboration s'effectue en trois phases : 1) réaliser un portrait-diagnostic des enjeux de la minéralisation sur le territoire des municipalités ; 2) tirer des constats qui guideront l'élaboration d'une stratégie spécifique à chacune d'entre elles, selon leurs propres enjeux ; et 3) préparer un plan de déploiement qui déterminera quand, comment et où seront réalisées les activités participatives de dépavage. Toutes ces réflexions mèneront à la réalisation d'un site pilote à l'automne 2023.

Quels sont les enjeux de la minéralisation pour les municipalités ?

VOJ : Les événements météorologiques extrêmes, tels que les épisodes de pluies intenses ou les canicules, sont en augmentation. Les régions urbaines du Québec font face à des vagues de chaleur de plus en plus intenses et fréquentes. Les larges surfaces asphaltées ou pavées non réfléchissantes absorbent et stockent l'énergie solaire ; c'est pourquoi la différence entre un îlot de chaleur et une zone verte peut atteindre jusqu'à douze degrés en été.

Les impacts de la minéralisation varient beaucoup d'une municipalité à l'autre. Pour certaines, c'est la création d'îlots de chaleur qui est le problème majeur. Cette augmentation de la température dans certains quartiers peut faire grimper le taux de mortalité pendant les périodes de canicule. Pour d'autres municipalités possédant un système d'égout où l'eau de pluie et les eaux usées domestiques sont envoyées dans les mêmes conduits, l'impact le plus important sera peut-être l'augmentation du coût du traitement des eaux usées et la pollution des cours d'eau. Pour celles qui possèdent un système d'égout où l'eau de pluie est envoyée directement dans les cours d'eau, l'enjeu est souvent l'érosion des berges avec des conséquences sur les propriétés et la santé des cours d'eau.

MC : Pour Saint-Jean-sur-Richelieu, comme dans la plupart des villes, les îlots de chaleur sont concentrés dans des secteurs où vivent des populations plus défavorisées et vulnérables (personnes âgées de soixante-cinq ans et plus et enfants de moins de cinq ans). Comme ce sont des populations plus vulnérables, les conséquences sur leur santé et sur leur qualité de vie peuvent s'avérer importantes. De plus,



L'organisme Les Incroyables comestibles qui offre des bacs sur pied pour cultiver.

avec l'augmentation de la quantité de précipitations et de la fréquence des pluies de forte intensité, la Ville anticipe une incapacité des infrastructures existantes à gérer toute cette eau pendant ces épisodes, ce qui pourrait mener à des surverses plus fréquentes et à une hausse du risque d'inondation et de débordements d'égout dans certains quartiers.

Certaines populations sont donc plus vulnérables aux effets des changements climatiques?

VOJ : Au Québec, les zones défavorisées sont souvent plus vulnérables aux îlots de chaleur urbains parce que les espaces verts y sont plus rares et plus petits, et qu'il y a une plus grande distance entre les espaces frais et les lieux de résidence. Ce phénomène peut avoir des effets indésirables sur la santé, notamment en aggravant certaines maladies chroniques.

C'est pourquoi le projet Sous les pavés porte une attention particulière aux milieux de vie plus vulnérables. L'équipe du CEUM travaille avec les municipalités pour réaliser un portrait-diagnostic des enjeux de la minéralisation sur leur territoire et tirer des constats qui serviront de guide pour élaborer la stratégie la plus efficace.

Pourquoi et comment engagez-vous les citoyens dans la démarche?

MC : Sous les pavés est un projet structurant qui permet de mobiliser la communauté pour l'amélioration de son cadre de vie par la réduction des îlots de chaleur et l'introduction de zones de fraîcheur. Ce projet d'urbanisme participatif est un engrenage pour mobiliser les citoyens et développer leur pouvoir d'agir face aux changements climatiques, enjeu qui peut parfois sembler intangible. Les citoyens seront mobilisés dans toutes les étapes de réalisation du site pilote, de la conception à la plantation des végétaux. De plus, cette approche de mobilisation de la population crée un fort sentiment d'appartenance, ce qui est crucial pour la pérennité de l'espace réaménagé.

Pour les propriétaires, y a-t-il un avantage économique à reverdir des surfaces asphaltées?

VOJ : Bien sûr ! Un bâtiment commercial ou industriel entouré de végétation peut voir sa valeur marchande augmenter de 10 à 15 %, si les arbres et les arbustes sur le terrain ont été positionnés judicieusement.

La renaturalisation peut également, à terme, réduire les coûts de chauffage et de climatisation de 20 à 30 %¹. Des économies non négligeables, surtout en vue de l'augmentation des événements climatiques extrêmes liée aux changements climatiques.

Quelles sont les bonnes pratiques pour changer les mentalités et les pratiques au sein des municipalités?

MC : Le défi des municipalités est qu'il faut non seulement changer les pratiques et les mentalités dans leurs organisations, mais aussi dans la population. Il faut faire de la place à des aménagements pensés autour des humains, et non plus des voitures. En créant des projets avec les citoyennes et les citoyens, on offre à la population une opportunité d'imaginer autrement nos villes. Au lieu de voir les projets de verdissement comme des pertes de cases de stationnement, on apprend à les voir comme la création de milieux de vie qui améliorent notre bien-être. Pour briser la résistance à la déminéralisation et au verdissement, il faut impliquer nos communautés.

Les villes doivent aussi adapter leurs règlements en cohérence avec les objectifs de développement durable et se doter de politiques qui leur donnent les moyens d'y arriver.

VOJ : On constate également que la réglementation évolue dans ce sens. La Ville de Montréal se dotera bientôt du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Plusieurs changements sont à prévoir, notamment sur la perméabilité du sol et la place attribuée à la végétalisation. Le règlement 20-030 de la Ville de Montréal prévoit notamment un débit de rejet maximal pluvial en provenance des propriétés privées pouvant être redirigées vers le système d'égout municipal.

Dans un contexte où plusieurs villes nord-américaines, comme Détroit, taxent les surfaces pavées, la renaturalisation se présente comme une option de plus en plus avantageuse pour les propriétaires immobiliers.

Dans un rapport daté du 9 mai 2022, l'un des principes-cadres mis de l'avant par le Comité consultatif sur les changements climatiques se lit ainsi : « Arrêter l'artificialisation du Québec

¹ VERGRIETE, Yann et Michel LABRECQUE. Rôles des arbres et des plantes grimpanes en milieu urbain. Revue de littérature et tentative d'extrapolation au contexte montréalais, janvier 2007, p. 19.



Dans le quartier Saint-Marc de Shawinigan, renaturalisation d'une partie de la surface asphaltée d'un stationnement.

méridional ». Autrement dit, ce comité recommande de rétablir la nature dans les milieux bâtis, notamment par la déminéralisation, ou en amont, en faisant le choix de ne pas artificialiser les sols.

Afin de discuter des meilleures pratiques de déminéralisation participative et de gestion durable des eaux de pluie, le CEUM a également mis sur pied un « Lab solutions » rassemblant différents experts. Ces connaissances seront ensuite synthétisées et transmises à la communauté.

Entrevue avec Jacinthe Campagna

Qu'est-ce qui a convaincu la Ville de Shawinigan de se lancer dans le projet Sous les pavés en 2019?

JC : Les élus municipaux ont une responsabilité en ce qui a trait aux solutions à mettre en place pour s'adapter aux effets des changements climatiques. Je pense que si on veut provoquer un changement de comportement dans la population, le mouvement doit partir des décideurs. Certaines mesures peuvent être instaurées afin de sensibiliser la population pour que, tranquillement, les mentalités évoluent. C'est pour cela



Jacinthe Campagna et deux bénévoles de l'organisme porteur du projet.

que la Ville de Shawinigan a décidé de collaborer avec l'organisation Environnement Mauricie pour déminéraliser un espace sous-utilisé afin de le reverdir.

L'espace qui est occupé présentement par le projet Sous les pavés était auparavant un simple espace de stationnement bétonné. On a remplacé cent mètres carrés de stationnement par des arbustes et beaucoup de verdure. Une place a aussi été faite au projet Les Incroyables comestibles, qui offre cinq bacs communautaires avec des légumes et des fines herbes.

Nous avons fait le choix de ce stationnement parce qu'il est très central et que c'est un lieu de rassemblement naturel. Dans le quartier Saint-Marc, tous les gens transitent par deux rues transversales qui mènent vers ce site, considéré comme un îlot de chaleur.

Ce genre de projet nous fait prendre conscience des enjeux liés aux îlots de chaleur urbains, à la minéralisation des villes, et nous invite à nous interroger plus largement sur ce qui se passe autour de nous, dans notre environnement. Ce projet nous a permis d'entamer la discussion avec des gens qui, en

Questionner le présent Imaginer le monde de demain Créer le futur

URBANISME / DESIGN URBAIN / ARCHITECTURE DE PAYSAGE / PLANIFICATION DES TRANSPORTS

Dans une perspective de développement durable et de création de valeur pour nos partenaires et nos collectivités, nous développons des plans, stratégies, et solutions novatrices pour la mise en valeur des milieux urbains, naturels et du patrimoine.



planification-planning@wsp.com
wsp.com



Le travail de démantèlement du côté de la rue Saint-Paul.



Blocs d'asphalte au départ hors du site. Au total, 100 m² d'asphalte ont été dépaillés à la main par les bénévoles.



Activité de plantations à la suite du dépaillage du site.

d'autres temps, n'auraient peut-être pas été interpellés par ces problématiques.

Est-ce qu'il a été difficile de convaincre la communauté d'intégrer le projet ?

JC : La communauté n'avait manifesté aucun besoin en ce sens, mais la municipalité a décidé d'être proactive et de promouvoir ce type d'initiative pour amener la population à se sentir concernée par son environnement.

Au départ, nous avons des craintes par rapport à l'acceptabilité sociale du projet auprès des commerçants voisins, parce qu'il s'agit d'un stationnement assez achalandé. Finalement, nous les avons questionnés pour savoir où ils souhaitaient que nous enlevions des places de stationnement, plutôt que de leur demander s'ils étaient d'accord avec le projet. En usant d'un peu plus de leadership, ils ont embarqué avec nous, et ont même participé à plusieurs étapes du projet. Les riverains font partie de la solution, donc le fait d'établir un réel dialogue avec eux a désamorcé beaucoup de problématiques.

Quel est votre avis sur l'aménagement actuel des villes ?

JC : Les stationnements et les grandes surfaces avaient la cote jadis, mais les choses doivent être faites différemment aujourd'hui. Nous voulions justement sensibiliser les gens à cette réalité-là, parce que la Ville se fait encore souvent demander d'agrandir des stationnements.

Le projet nous a aussi amenés à réfléchir à ce qu'il est possible de faire, en tant que municipalité, pour que les citoyens s'approprient davantage les espaces publics. Maintenant que nous avons ce nouvel espace vert, est-il possible d'en faire encore plus ? On discute, entre autres, de la possibilité d'installer des supports à vélo ainsi que des bancs qui vont favoriser l'arrêt et la discussion avec, pourquoi pas, un lunch acheté au marché derrière cet espace. Le projet nous a conduits à entamer une réflexion sur la façon de redonner les espaces publics aux citoyens. Je pense que Sous les pavés est le premier pas vers quelque chose d'encore plus grand !

Comment le projet contribue-t-il à la qualité de vie des résidents du quartier ?

JC : Ce projet a ramené la communauté ensemble. Il a également rassemblé les commerçants et les résidents voisins de la place publique, qui doivent cohabiter et qui ne se connaissent pas vraiment auparavant.

Tout le monde est gagnant dans le projet Sous les pavés. Nous savons où celui-ci commence, mais nous ignorons tout ce qu'il peut apporter à la communauté – aussi bien aux citoyens qu'aux organismes et aux commerçants. ✨

Pauline Salaün est chargée de projets communications et engagement au Centre d'écologie urbaine de Montréal.